



Quel motifs pour prendre une caution

Par **maodez**, le **10/09/2015** à **19:34**

bonjour

je voudrai avoir de renseignement sur se que les propriétaires on droit de prendre sur une caution je m'explique.

je vis dans un appartement avec ma femme et mon chien.
quand je ne suis pas présent dans mon appartement il est dans le couloir étant jeune et un peux fofou il c'est amuser a gratté le bas des mur juska faire de très beau trous j'ai réparé à plusieurs reprise, voyant qu'il continuai et que sa commençai à ne pas être très propre j'ai décidé de refaire le couloir en m'étant de la faïence sur les murs pour être tranquille et que le logement sois ni quel. Malheureusement je n'ai pas du tous pence a prévenir le propriétaire et je me demande si il ne vas pas me prendre ma caution.

je voulais savoir si il en avais le droit car tous est propre et na rien à redire.
merci de vos réponse

Par **cocotte1003**, le **11/09/2015** à **06:14**

Bonjour, normalement la décoration est laissé à l'appréciation du locataire dans la mesure ou elle correcte c'est à dire qu'une chambre repeints en noire ne sera pas forcément acceptée. Vous auriez du demander l'autorisation du bailleur pour mettre de la faïence car cela nécessite de gros travaux pour l'enlever et n'est pas très appropriée dans un couloir, cordialement

Par **maodez**, le **12/09/2015** à **10:12**

merci de votre raiponce